

225C0737
FR0013447729-FS0356

2 mai 2025

Déclarations de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DECLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

VERALLIA

(Euronext Paris)

1. Par courrier reçu le 29 avril 2025, la société anonyme BNP Paribas (16 boulevard des Italiens, 75009 Paris), a déclaré avoir franchi en hausse, le 24 avril 2025, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société VERALLIA, et détenir 7 540 796 actions VERALLIA représentant autant de droits de vote, soit 6,24% du capital et 5,25% des droits de vote de cette société¹, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
BNP Paribas Cardif	13 033	0,01	13 033	ns
BNP Paribas Financial Markets Paris	7 442 231	6,16	7 442 231	5,19
BNP Paribas Securities Services	85 532	0,07	85 532	0,06
Total BNP Paribas	7 540 796	6,24	7 540 796	5,25

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions VERALLIA hors marché par sa filiale BNP Paribas Financial Markets.

À cette occasion, la société BNP Paribas Financial Markets Paris a franchi en hausse le seuil de 5% du capital.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 IV et V du règlement général, la société BNP Paribas a précisé détenir 358 944 actions VERALLIA (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant de la détention de contrats « *swaps* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 23 décembre 2025 et le 25 janvier 2029, à des prix unitaires compris entre 27,3376 et 28,8273 €.

¹ Sur la base d'un capital composé de 120 805 103 actions représentant 143 526 169 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

2. Par courrier reçu le 30 avril 2025, la société anonyme BNP Paribas, a déclaré avoir franchi en baisse, le 25 avril 2025, le seuil de 5% des droits de vote de la société VERALLIA, et détenir 6 657 905 actions VERALLIA représentant autant de droits de vote, soit 5,51% du capital et 4,64% des droits de vote de cette société¹, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
BNP Paribas Cardif	13 033	0,011	13 033	ns
BNP Paribas Financial Markets Paris	6 559 340	5,43	6 559 340	4,57
BNP Paribas Securities Services	85 532	0,07	85 532	0,06
Total BNP Paribas	6 657 905	5,51	6 657 905	4,64

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions VERALLIA hors marché.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 IV et V du règlement général, la société BNP Paribas a précisé détenir 358 944 actions VERALLIA (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant de la détention de contrats « *swaps* » à dénouement en espèces, exercables jusqu'entre le 23 décembre 2025 et le 25 janvier 2029, à des prix unitaires compris entre 27,3376 et 28,8273 €.
